

# Mot du Président

ELVEA NORD AUVERGNE (ELVeurs Et Acheteurs associés) est une organisation de producteurs non commerciale (OPNC). Elle fut créée en 1988 et reconnue par le ministère de l'agriculture en 2006 en temps qu'organisation de producteurs. Elle est adhérente à ELVEA France qui fédère toutes les ELVEA de France.

Choisir ELVEA Nord Auvergne, c'est avoir la liberté de commercialisation de ses animaux auprès d'opérateurs privés tels que les négociants, abatteurs, bouchers ...

Choisir ELVEA Nord Auvergne, c'est aussi du conseil technique, de l'organisation de filières et aussi un logiciel de gestion de troupeau (Oribase) permettant un lien étroit entre ELVEA et l'éleveur.

*Nicolas DANIEL, Président ELVEA Nord Auvergne, agriculteur à Saint Bonnet de Four, GAEC avec 2 associés*



## ELVEA NORD AUVERGNE

**1 Quai Louis Blanc  
03100 MONTLUCON  
06 30 08 62 59  
apeb@wanadoo.fr**

## Notre engagement auprès des Jeunes Installés

Pour les JA cotisations adhérents:

- La première année: réduction de 50% de nouvelle adhésion : 60€ + 2€/ vêlage
- La deuxième année: réduction de 30% de la cotisation calculée initialement
- La troisième année: réduction de 20% de la cotisation calculée initialement
  - Et l'installation Web ORIBASE gratuite

## Qui sommes nous?

ELVEA Nord Auvergne est reconnue Organisation de producteur Non Commerciale (OPNC) par le ministère de l'agriculture depuis 2006 (créée en 1988).

Nos services:

- Conseil technique
- Encadrement commercial
- Plan sanitaire d'élevage
- Accès aux aides du contrat Plan Etat/ Région et départemental
- Qualification des élevages (démarche de qualité)
- Diversification des débouchés

**Cotisation d'adhésion annuelle: 60€ + 2€/ vêlage**

Système de commercialisation:

- L'éleveur adhérent doit commercialiser au minimum 75% de sa production au collège acheteur (négociant, abatteur, boucher)
- Retour d'informations sur les transactions commerciales au travers d'un mini journal trimestriel ou par informatique via ORIBASE
- Les membres du collège acheteur respectent les accords interprofessionnels dans les transactions commerciales avec les éleveurs

De nombreuses filières de commercialisation:

- Grasse: Démarches locales, Label rouge, Bœufs de nos régions, Génisses Primeurs
- Maigres: Hérédia (NON OGM), Conventionnel vers l'Italie et les Pays Tiers

Zone de reconnaissance de l'Allier et Nord Puy de Dôme